



4 - 11 ans

ÉCOLE MUNICIPALE MULTISPORTS

Mercredis sportifs et vacances sportives

**Inscrivez vos enfants aux activités des mercredis
sportifs à partir du 30 juin 2025 sur saint-etienne.fr**

**SAISON
2025 - 2026
—
MODALITÉS
D'INSCRIPTIONS**



UNE OFFRE COMPLÈTE D'ACTIVITÉS

Sport individuel ou collectif, discipline technique ou ludique, qui exige plutôt de la concentration ou de l'endurance ? Quelle que soit l'activité, les enfants sont encadrés par des éducateurs sportifs municipaux diplômés et/ou des animateurs des associations sportives. Ils bénéficient ainsi des meilleures compétences sportives du territoire.

Mercredis sportifs

L'École municipale multisports est organisée pendant l'année scolaire, les mercredis matin et après-midi, selon des programmes différents pour tester plusieurs disciplines. Chaque période, située entre les vacances scolaires, est consacrée à un sport. Votre enfant peut ainsi en découvrir cinq dans l'année.

Activités proposées en 2025-2026

Patin à glace, skateboard, athlétisme, trampoline, natation, cirque, BMX, handball, trottinette, basketball, frisbee, raquettes, judo...

Vacances sportives

À chaque vacances scolaires (automne, hiver, printemps et été), une formule à la carte vous est proposée avec des activités à la journée et à la demi-journée.

Retrouvez tout le programme 3 semaines avant ces périodes sur **saint-etienne.fr**.



Pour qui ?

Les enfants de 4 à 11 ans



Quand ?

- Les mercredis matin de 10 h à 11 h 30
- Les mercredis après-midi de 14 h à 15 h 30 ou de 15 h 30 à 17 h
- Tous les jours pendant les vacances scolaires



Où ?

- Gymnases et stades municipaux stéphanois
- Sites sportifs et culturels ligériens



TARIFS

Tarifs pour la saison

Calculés en fonction de vos revenus (tarifs en vigueur au 31/08/25 sous réserve de modification) :

- de 53 à 179 € pour chaque enfant résident stéphanois.
- de 95 à 241 € pour chaque enfant non-résident stéphanois.

Tarifs pour les vacances scolaires (demi-journée) :

Calculés en fonction de vos revenus (tarifs en vigueur au 31/08/25 sous réserve de modification) :

- de 4,10 à 10,20 € pour chaque enfant résident stéphanois.
- de 6,10 à 14,30 € pour chaque enfant non-résident stéphanois.



DOSSIER COMPLET À FOURNIR

À noter

- Si l'un de vos enfants est inscrit dans une école stéphanoise, vous n'avez pas à fournir les pièces demandées aux points **1 et 2**.
- Si l'un de vos enfants a été inscrit en 2024-2025 à l'une des activités payantes suivantes :

- cantine
- crèche municipale
- centre de loisirs de la Perrotière

vous n'avez pas à fournir les pièces demandées aux points **1, 2 et 5**.

1. Justificatif de domicile

Datant de moins de 3 mois (facture d'eau, d'EDF/GDF, téléphone fixe ou loyer...).

2. Justificatif de situation familiale

Livret de famille parents-enfants ou acte de naissance avec filiation.

3. Attestation d'assurance individuelle responsabilité civile

Attestation extra-scolaire pour l'année 2025-2026.

4. Certificat médical

Un certificat de non contre-indication à la pratique sportive du multisports de moins de 3 mois.

5. Conditions de ressources

- Pour les familles affiliées à la CAF de la Loire :
 - si vous autorisez la consultation de la base allocataires informatisée, fournir le n° d'allocataire CAF
 - dans le cas contraire, vous n'aurez aucun justificatif de ressources à fournir, le tarif maximum sera appliqué
- Pour les familles qui ne sont pas affiliées à la CAF de la Loire :
 - jusqu'au 31/12/25 : avis d'imposition ou de non-imposition 2024 sur les revenus 2023
 - à compter du 01/01/26: avis d'imposition ou de non-imposition 2025 sur les revenus 2024

Pour les familles ne souhaitant fournir aucun justificatif de ressources, le tarif maximum sera appliqué.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Pour faciliter la procédure d'inscription, un service de prise de rendez-vous préalable est obligatoire :

- en ligne sur saint-etienne.fr, rubrique « Vos démarches en ligne » puis onglet « Ecole Municipale Multisports »
- par téléphone au 04 77 35 12 00

2. Les inscriptions ont lieu ensuite à la direction des sports (5 allée des Frères Gauthier).

- Règlement par carte bleue, chèque, chèque-vacances, coupon sport ou espèces.

À noter

- Votre dossier d'inscription et les pièces présentées seront valables pour toutes les activités jusqu'au 31 août 2026.
- Aucune réservation, ni inscription ne sera effective par téléphone.
- Tout dossier incomplet sera refusé.
- La Ville de Saint-Étienne se réserve le droit de modifier le programme en cas de nécessité.



QUEL GOÛTER POUR LES P'TITS SPORTIFS ?



+



+



+



**1 tranche
de pain** avec
un morceau
de chocolat

1 fruit

1 produit laitier
(une portion
de fromage
par exemple)

1 gourde
avec de l'eau



CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

Mercredis sportifs

Prise de rendez-vous
à partir du 30 juin 2025

6 et 7 septembre 2025

Week-end de la vie associative

Découvrez toute l'offre de l'École
municipale multisports et inscrivez-
vous sur place aux Mercredis sportifs

Vacances sportives

• Vacances d'automne 2025

Prise de rendez-vous prévisionnelle
à partir du 8 septembre 2025

• Vacances d'hiver 2025

Prise de rendez-vous prévisionnelle
à partir du 5 janvier 2026

• Vacances de printemps 2026

Prise de rendez-vous prévisionnelle
à partir du 23 février 2026

• Vacances d'été 2026

Prise de rendez-vous prévisionnelle
à partir du 4 mai 2026

17 juin 2026

Fête de l'École municipale
multisports, pour se retrouver
en famille pour un après-midi
sous le signe du sport et du plaisir

Tout le programme et inscriptions sur
saint-etienne.fr

Ville de Saint-Étienne
Hôtel de ville - BP 503
42007 Saint-Étienne

T 04 77 48 77 48
courriermairie@saint-etienne.fr
saint-etienne.fr

Conception / réalisation : **Direction de la Communication et du Marketing**
territorial de la Ville de Saint-Étienne. Photo retouchée.
Achevé d'imprimer juin 2025. Ne pas jeter sur la voie publique.



Saint-Étienne
Ville créative design